

Le conseiller fédéral H.-P. Tschudi nous parle de la Suisse sociale et du Troisième Age

Autor(en): **Tschudi, H.-P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **1 (1970-1971)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-826005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le conseiller fédéral **H.-P. Tschudi**

nous parle de la Suisse sociale et du Troisième Age

EXCLUSIF

Il y a dans la vie des moments où le besoin de certitude se fait sentir ; où il est bon d'essayer de faire le point. Si nous avons sollicité une entrevue auprès du conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, chef du Département fédéral de l'intérieur, c'est dans l'espoir de rapporter de cette visite une note optimiste à propos de deux sujets qui nous tiennent à cœur : l'avenir promis aux aînés de Suisse et... l'opinion de nos hautes autorités sur ce journal « Aînés » qui poursuit son petit bonhomme de chemin.

Le conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi — il est sans doute le magistrat le plus occupé du pays — a aussitôt accordé l'entrevue sollicitée. Chacun sait que notre ministre de l'Intérieur est un « homme social » par excellence, profondément soucieux du bien-être du peuple qui l'a investi de ses hautes fonctions.

Nous souhaitions rapporter de Berne des assurances, des promesses bienfaites d'avenir. C'est chose acquise ! M. Tschudi, avec la grande gentillesse qui est sienne, avec spontanéité et bonne humeur, a répondu à nos questions sans rien éluder. Il l'a fait avec cette simplicité démocratique qui le caractérise, et avec cette précision de pensée et de langage qui n'est pas toujours l'apanage des hommes d'Etat.

Voici, sans commentaires, questions et réponses de cette interview accordée à « Aînés ». Chacun de nos lecteurs peut les méditer et les commenter à sa guise. Ce qui importe, ce qui est indiscutable, c'est que l'avenir s'annonce meilleur pour nos retraités. C'est la nouvelle encourageante que nous rapportons de notre bonne vieille capitale helvétique.

Question : — On ne parlait guère du Troisième Age avant la dernière guerre mondiale. De nos jours on en parle de plus en plus. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

M. Tschudi : Oui, jadis on en parlait moins qu'aujourd'hui ; c'est un fait. La situation était alors beaucoup moins bonne et d'autres problèmes préoccupaient les autorités et l'opinion publique : le chômage, par exemple, qui revêtait à de nombreuses périodes, le caractère de question urgente...

— Grâce aux progrès de la médecine, de l'hygiène ; grâce aux changements des conditions d'existence, la durée de la vie humaine ne cesse de s'étendre. Estimez-vous que cet « éloignement de la mort » soit surtout dû à l'amélioration des conditions sociales ?

— L'« éloignement de la mort » dont vous parlez est à attribuer avant tout aux progrès de la médecine. Pendant ces 30 dernières années, la médecine a fait autant, sinon plus de progrès, que pendant les cinq siècles précédents. Mais la politique sociale est un facteur de cet « éloignement ».

— En moins de trente ans, notre pays a enregistré des progrès notables dans le social : AVS, assurance complémentaire, etc. Mais ces progrès sont insuffisants pour une large tranche du Troisième Age. Quelles sont, Monsieur le Conseiller fédéral, vos préoccupations les plus pressantes dans ce vaste domaine aux si nombreuses implications ?

— De grandes tâches nous attendent. Par exemple, le nouvel article constitutionnel sur les problèmes de la vieillesse.

Son but est de maintenir le standard de vie en évitant le déclassement social de ceux qui doivent quitter la vie active à l'heure de la retraite.

La 8^e révision de l'AVS est une partie du but pris dans son ensemble. L'AVS DOIT DÉSORMAIS GARANTIR LE MINIMUM D'EXISTENCE. Puis viendra, dans une année, le 2^e pilier obligatoire. Matériellement, LES RENTES AVS SERONT A PEU PRÈS DOUBLÉES dès le début de 1973. Ce sont là des tâches qui sont en bonne voie de réalisation, et non de simples projets.

— Estimez-vous que la Suisse puisse soutenir, socialement parlant, la comparaison avec certains pays à idéal socialiste : Suède, Danemark, par exemple ?

— Même le système actuel, tel qu'il existe en Suisse, est plus social que celui de la plupart des pays étrangers souvent cités en exemple, parce qu'il favorise les gens les plus modestes, sans tenir compte du fait que ces gens-là ont payé les plus petites primes. Lorsque nos projets auront été pleinement réalisés, nous pourrions soutenir toute comparaison avec l'étranger. La 8^e révision, je le répète, doublera pratiquement les prestations...

— La vie d'une nation, même petite, coûte de plus en plus cher. Il y a les dépenses militaires, la lutte contre la pollution, les autoroutes, l'aménagement du territoire, le développement de l'administration... Ne peut-on craindre que « certains postes » des budgets ne soient sacrifiés au profit d'autres dépenses jugées indispensables ? Parmi ces « certains postes », nous rangeons, par exemple, l'aide aux aînés...



Le conseiller fédéral H.-P. Tschudi parle du Troisième Age avec notre rédacteur Georges Gygax. Sur la table, la collection d'« Aînés ».

— Il ne faut pas confondre! L'assurance n'est pas financée par le budget, mais pour les quatre cinquièmes par les cotisations des citoyens. Par année, les prestations de l'AVS dépassent la somme de 7 milliards de francs. En 1975, nous atteindrons 9 milliards! L'assurance a son propre financement. On ne peut donc pas comparer ce financement à celui de l'armée, des routes, de l'administration, etc., puisque l'Etat n'entre dans ce financement que pour un cinquième. Il ne faut jamais perdre cette réalité de vue, sinon on tombe dans l'inexactitude...

— Face à certains pays voisins, les revendications sociales sont mesurées en Suisse où les grèves sont rares. On est enclin à penser que l'actuelle prospérité ne profite guère aux humbles. Le Troisième Age, dans sa grande majorité, fait partie des humbles... Peut-on espérer que cette prospérité se traduira par de nouvelles améliorations progressives du sort de nos aînés?

— La prospérité d'un pays est à la base de toute réalisation d'amélioration...

— Comment imaginez-vous une Suisse vraiment sociale?

— Soyons concret! Nous avons parlé de l'AVS. Ce qui nous fait encore vraiment et surtout défaut, c'est une bonne assurance-maladie. Elle manque souvent... Ce problème est immense. Mais il me semble que nous nous acheminons vers des possibilités de solution. Il serait très souhaitable d'avoir au moins une assurance obligatoire pour les frais d'hospitalisation. Une sorte d'assurance autonome qui pourrait collaborer avec l'AVS...

— Nous recevons à « Aînés » de nombreuses personnes âgées qui se plaignent à juste titre d'abus manifestes en matière de loyers. Ce matin-même, une dame de 74 ans nous a déclaré que son loyer venait de passer d'un seul coup de 120 à... 370 francs! Dans ce domaine, un malaise existe partout en Suisse. En dépit du vote populaire négatif de l'an dernier, la Confédération se préoccupe-t-elle de ce malaise?

— Actuellement (réd. début octobre), le Parlement s'occupe de l'article constitutionnel sur le logement. Dans ce nouvel article existe notamment la possibilité pour la Confédération d'aider les maisons de retraite. Il faudra que le peuple s'exprime à ce sujet par une votation fédérale...

— Peut-on dire qu'en Suisse existe un climat social riche de promesses?

— Je le crois. Grâce aux expériences que nous avons faites, nous pouvons répondre par l'affirmative. Mais des efforts sont encore nécessaires dans tous les milieux. Ce qui est indispensable, c'est une économie prospère, capable d'assumer toutes ces dépenses.

Bonne chance!

— Approuvez-vous l'initiative que nous avons prise en créant le journal « Aînés », ce mensuel derrière lequel ne se cache aucun groupe financier ou politique?

— Je juge votre initiative positive. Le journal est sympathique. Je ne doute pas qu'il réponde à un réel besoin. A vous et à « Aînés », je souhaite bonne chance!